



Maison de l'Europe de Paris



■ Le Corps européen de solidarité : un démarrage lent mais prometteur

Le Corps européen de solidarité a reçu le prix Innovation en politique de l'Institut de l'innovation de Vienne, ce 17 novembre, deux ans après son lancement. Retour sur ce programme qui a eu des débuts fragiles mais est en cours, en cette journée internationale des volontaires du 5 décembre.

Le 17 novembre 2018, le Corps européen de solidarité a reçu le prix Innovation en politique dans la catégorie Civilisation. Une des huit catégories que décerne l'Institut de l'innovation de Vienne (Innovation in Politics Institute). Cette récompense permet, après un peu plus deux ans d'existence, le début d'une reconnaissance d'un projet qui tend à s'établir. En effet le 14 septembre 2016, lors du discours sur l'Etat de l'Union, Jean-Claude Juncker, président de la Commission Européenne, a appelé à la création de ce Corps européen de solidarité, afin de réaffirmer la solidarité entre les différents Etats membres de l'Union européenne (UE).

Pour y arriver, l'idée de la Commission a été de se tourner vers les jeunes Européens. Ceux-ci ont la possibilité de s'engager dans un projet de solidarité au sein de l'espace européen. Cette expérience s'inscrit dans le but de la solidarité mais aussi de participer activement à la vie en société et de permettre ainsi un contexte favorable à l'emploi. En effet, il faut rappeler le fort taux de chômage que subissent les jeunes Européens. En août 2016, la moyenne était de 18,6% au sein de l'UE pour les moins de 25 ans.

Un besoin de clarification au bout d'un an seulement

Ce programme de solidarité n'est pourtant pas très connu et a nécessité un travail de refonte un an seulement après son lancement, grâce à une série de consultations citoyennes. En effet, en décembre 2016, le Corps européen de solidarité était inclus dans d'autres programmes. Par manque de clarté, de cohérence et le risque d'efficacité minimum, il a depuis juin 2018 été décidé de lui donner une base juridique afin de le rendre autonome. Ce programme a désormais ses propres objectifs et son propre budget.

Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.

29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 61 85 85

www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu

📍 Maison de l'Europe de Paris 📞 @MdEuropeParis





Maison de l'Europe de Paris

Cela permet aussi d'éviter qu'il empiète sur le budget des autres programmes, tel qu'Erasmus +. Les contours des missions et les conditions d'accès ont également été précisés. L'âge des participants a été mieux défini, entre 18 et 30 ans. La durée de la mission doit être comprise entre 2 et 12 mois, en tant que volontaire ou travailleur. Ces missions doivent avoir une dimension solidaire, qu'elle soit éducative, environnementale ou humanitaire, et avoir lieu sur le territoire européen. Il a également été ajouté que tous les frais des participants (hébergement, transport et nourriture) sont pris en charge.

Les jeunes bénéficieront de formations pour mener à bien les missions qui leurs seront confiées ainsi que sur demande, une formation linguistique en cas de besoin. Ils pourront même faire valoir leurs compétences dans la vie professionnelle par la délivrance, à la fin de la mission, d'un certificat reconnu par les institutions.

Son budget jusqu'à 2020 est de 1,26 milliards d'euros. Cette somme permettrait, selon les estimations de la Commission, que 350 000 jeunes puissent s'inscrire dans une activité de solidarité d'ici 2020.

C'est dans ce cadre par exemple qu'une Française, Manon 22 ans, fut la toute première à participer au corps européen de solidarité. Elle s'est rendue à Budapest où sa mission était de promouvoir auprès du grand public, les effets du programme de la coopération transfrontalière du Danube, deuxième plus grand fleuve d'Europe. Ce dernier traverse 14 pays dont 9 au sein de l'Union Européenne. Cette mission s'inscrivait sous diverses questions telles que la biodiversité, les développements sociaux-économiques, l'énergie, la mobilité,...

Des critiques mais déjà 90 000 jeunes inscrits

Pendant l'utilité du Corps européen de solidarité est encore soumise à de vifs débats. Selon certains responsables politiques européens, il serait plus judicieux de reporter son établissement définitif à 2025. En effet, c'est la date qui fut retenue pour un autre projet de la Commission, celui d'un Espace européen de l'éducation. Pour certains, il serait plus logique d'inclure ce dispositif dans ce nouvel espace. En effet, ils soulignent l'objectif commun de favoriser l'emploi et inclusion sociale à travers la culture et l'éducation. D'autres estiment que la mission de solidarité est en bonne voie, mais que celle de l'emploi est à revoir. Brando Benifei, eurodéputé italien estime ainsi à ce propos que : « ces instruments sont utiles pour mobiliser les jeunes, pour développer une identité européenne, mais pour créer de l'emploi, nous avons besoin d'économies plus solides, de croissance, nous avons besoin d'investissements ». Au-delà de ces interrogations, la décision de juin

Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.

29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 61 85 85

www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu

📍 Maison de l'Europe de Paris 📧 @MdEuropeParis



Maison de l'Europe de Paris

2018 prévoit que le programme sera remis en question à partir de 2020. L'avenir incertain du Corps européen de solidarité n'a pas empêché Jean-Claude Juncker de souligner l'importance de l'engagement des jeunes depuis deux ans dans ce programme. « Près de 90 000 jeunes se sont inscrits et plus de 10 000 y participent à travers toute l'Union européenne », a-t-il déclaré lors de la remise du prix d'Innovation en politique au corps européen de solidarité ce 17 novembre 2018. Les volontaires, célébrés par cette journée internationale des volontaires du 5 décembre, sont donc de plus en plus nombreux à vouloir tenter l'aventure.

Article rédigé par le Centre d'Information Europe Direct de la Maison de l'Europe de Paris et publié par France Soir le 05/12/2018

Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.
29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 61 85 85
www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu
f Maison de l'Europe de Paris @MdEuropeParis